

Le deuxième tableau varie quelque peu avec le premier et bien que je préfère personnellement le premier, le deuxième est établi selon la méthode plus ordinaire. Je pense qu'il sera utile.

M. Nicholson s'est enquis sur les ventes de terrain dans l'Ouest du Canada l'an dernier. Nous avons vendu 28,049 acres de terre dans l'Ouest canadien en 1948. Le prix moyen reçu était de \$8.06 l'acre; le nombre d'acres de terrain non vendu dans l'Ouest du Canada le 31 décembre 1948 était de:

Manitoba .....	6,762·61
Saskatchewan .....	210,744·64
Alberta .....	4,567·90

et la superficie totale est de..... 222,075·15 acres

Le PRÉSIDENT: Est-ce tout ce que vous avez à nous faire connaître, monsieur Cooper?

M. COOPER: Oui, monsieur.

M. JACKMAN: Monsieur le président, je remarque dans le témoignage d'hier qu'on a parlé des droits miniers qui sont encore aux mains des chemins de fer dans l'Ouest du Canada. M. Cooper a-t-il des preuves sur la superficie sur laquelle les droits miniers dans les diverses provinces ont été gardés?

M. VAUGHAN: Nous n'avons pas ce renseignement ici, mais nous l'aurons.

M. JACKMAN: Il est intéressant aujourd'hui d'avoir des espoirs, même s'ils sont vains, mais avez-vous beaucoup de superficie en Alberta?

M. VAUGHAN: Il est très restreint en Alberta.

M. COOPER: La superficie totale n'est que de 4,567 acres.

M. JACKMAN: Du terrain non vendu?

M. VAUGHAN: Vous parlez des terrains que nous avons vendus et sur lesquels nous gardons les droits miniers?

M. JACKMAN: Oui.

M. VAUGHAN: Nous nous renseignerons là-dessus.

M. JACKMAN: Avez-vous payé la taxe provinciale de 3 p. 100 en Saskatchewan?

M. VAUGHAN: Nous avons gardé certains droits et nous sommes en train d'en racheter d'autres.

M. JACKMAN: Allez-vous en reprendre beaucoup?

M. VAUGHAN: Nous nous occupons sérieusement de cette question présentement.

M. JACKMAN: Les autorités du chemin de fer elles-mêmes estiment qu'il vaut la peine de déboursier certains montants de son propre trésor afin de racheter ou de rétablir le titre aux droits miniers plutôt que de peut-être faire un marché avec d'autres personnes?

M. VAUGHAN: On est à conclure maintenant un marché avec d'autres personnes.

Le PRÉSIDENT: Avant que l'on pose d'autres questions, messieurs, j'aimerais déposer un document que j'ai reçu aujourd'hui à titre de président du Comité. Je suis d'avis, si le veut bien le Comité, que cette lettre ne devrait pas être discutée avant d'arriver aux questions concernant les lignes aériennes Trans-Canada. Cette lettre concerne certaines représentations du Manitoba. Je vais vous en donner lecture.